

# L'affaire Ferrer ou le centenaire silencieux d'un assassinat

Autor(en): **Heimberg, Charles / Rodríguez, Mari Carmen**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier**

Band (Jahr): **26 (2010)**

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-520367>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**L'AFFAIRE FERRER OU LE CENTENAIRE SILENCIEUX**  
**D'UN ASSASSINAT**  
**CHARLES HEIMBERG & MARI CARMEN RODRÍGUEZ**

*« Francisco Ferrer pensait que nul n'est méchant volontairement  
et que tout le mal qui est dans le monde vient de l'ignorance.  
C'est pourquoi les ignorants l'ont assassiné et l'ignorance perpétuelle  
se perpétue encore aujourd'hui à travers de nouvelles et inlassables inquisitions.  
En face d'elles, pourtant, quelques victimes, dont Ferrer, seront toujours vivantes. »*

Albert Camus, 1959

(dans un message rédigé pour une commémoration de la mort de Ferrer)

Malgré l'apparente « ouverture » de la politique mémorielle menée depuis quelques années par le gouvernement de Zapatero, avec sa loi dite de « récupération de la mémoire historique »<sup>1</sup>, le centenaire de l'exécution de Francisco Ferrer Guardia n'a pas donné lieu à des initiatives significatives en Espagne.

Pour sa part, l'AEHMO a consacré à ce centenaire une soirée de conférences et de débats au Théâtre Saint-Gervais de Genève le 13 octobre 2009. Deux des présentations de cette soirée sont publiées ci-après. Pour la troisième, qui portait surtout sur l'expérience de l'École Ferrer de Lausanne quelques années après l'exécution du pédagogue catalan, nous renvoyons le lecteur à la bibliographie existante<sup>2</sup>. Le centenaire de l'exécution de Ferrer a aussi été évoqué à Bruxelles où une première édition francophone de *L'École moderne*, l'ouvrage posthume de Ferrer, a été publiée<sup>3</sup>.

1. Loi par laquelle on reconnaît et élargit des droits, de même que l'on établit des mesures, en faveur de ceux qui ont subi la persécution et la violence durant la guerre civile et la dictature, approuvée le 31 octobre 2007 par le Congrès des Députés à Madrid.

2. Philippe Maget, *L'École Ferrer de Lausanne. 1910-1919. Origines et réalisation. Autour du concept d'éducation ouvrière*, mémoire de licence, Université de Lausanne, 1985; Hans-Ulrich Grunder, *Theorie und Praxis anarchistischer Erziehung*, Grafenau-Döffingen, Trotzdem Verlag, 1986, pp. 100-148; Charles Heimberg, « *L'œuvre des travailleurs eux-mêmes* ? Valeurs et espoirs dans le mouvement ouvrier genevois au tournant du siècle (1885-1914) », Genève: Slatkine, 1996, pp. 516-527; id., « L'expérience de l'École Ferrer: déboires pratiques et modernité pédagogique », *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, n° 16, 2000, pp. 27-42; id., « L'écho de l'Éducation nouvelle au sein de l'École Ferrer lausannoise (1910-1921) », *Paedagogica Historica*, vol. 42, n° 1 & 2, 2006, pp. 49-61; Jean Wintch & al., *L'École Ferrer de Lausanne*, Lausanne, Entremonde, 2009.

3. Voir la recension ci-après dans ce volume.

Pourquoi est-il intéressant d'évoquer la figure de Ferrer en 2010? Sans doute pour l'intérêt de ses idées pédagogiques qui soulèvent des enjeux d'une étonnante actualité. Mais sans doute aussi parce que cette exécution inique est emblématique des pratiques d'une «Justice» subie, étroitement soumise à des intérêts particuliers et au plus étroit des conservatismes. Ce cas emblématique concerne ainsi un appareil judiciaire, celui de l'État espagnol, dont les abus s'observent dans la longue durée et nous incitent à réfléchir à l'injustice toujours potentiellement possible dans les pratiques de la «Justice».

Le silence qui pèse sur certains procès iniques perpétrés en Espagne s'observe aujourd'hui encore. Il ne semble toujours pas se lever. Ce refus de revenir sur certains épisodes du passé découle d'une stratégie d'évitement des mémoires dissensuelles et complexes pour ne pas déranger le discours officiel de «réconciliation» héritée de la Transition post-franquiste et réitéré dans le préambule à la loi de 2007 sur la mémoire historique. Cette sélection manifeste met en évidence les résistances qui persistent dans la société espagnole face à des victimes d'injustices qui ne figurent toujours pas au rang des mémoires officiellement légitimes. C'est le cas par exemple des procès d'anarchistes victimes du franquisme, comme Delgado et Granados, dont la révision a été une nouvelle fois rejetée en 2007 par les autorités judiciaires. À l'époque, cette décision n'a eu aucun écho politique ou médiatique, contrairement à la cérémonie de béatification de 498 religieux catholiques espagnols, tous considérés comme des martyrs du *xx*<sup>e</sup> siècle. Pourtant, parmi eux, on ne retrouvait pas les treize prêtres catholiques basques qui ont été assassinés par les franquistes pour avoir soutenu la cause républicaine. De même, plus récemment, le 29 mai 2009, la demande d'associations relayée par le juge Baltasar Garzón d'ouvrir une enquête pour les 130 137 victimes de la guerre et du franquisme gisant dans des fosses communes a été rejetée par l'Audience Nationale, le Tribunal suprême de l'État espagnol. Et le juge Garzón est aujourd'hui poursuivi par cette même haute autorité de l'appareil judiciaire espagnol pour prévarication. Des organisations d'extrême droite très engagées contre tout développement de l'histoire et de la mémoire de la guerre civile et de la dictature franquiste, notamment la Phalange espagnole et le groupe ultra Manas Limpias, sont ainsi en voie d'atteindre leur objectif avec la complicité de juges ultra-conservateurs: neutraliser Garzón et empêcher par là toute qualification des crimes de cette époque comme des crimes contre l'humanité.

Les voix des nostalgiques de la dictature franquiste et de l'Épiscopat espagnol semblent donc, comme par le passé, porter bien davantage que celles d'autres citoyens. Le rappel de «l'affaire Ferrer» est ainsi une contribution à la lutte

contre ces omissions mémorielles délibérées. Il permet de ne pas laisser le révisionnisme espagnol manipuler le passé au profit des idées les plus réactionnaires. L'historien officiel du franquisme, Ricardo de la Cierva, qui est le petit-fils d'un ministre du gouvernement Maura des années 1907-1909, a ainsi réédité, en 2008, dans sa propre maison d'édition, un ouvrage où Ferrer apparaît, entre autres florilèges, comme un «maître illettré de l'anarchisme, exécuté légalement par une sentence militaire de 1909»<sup>4</sup>. À l'heure où les librairies espagnoles présentent indistinctement des ouvrages d'histoire et des ouvrages de propagande aussi médiocres que le susmentionné, le développement d'une histoire critique et rigoureuse est particulièrement indispensable.

Dans le champ de l'éducation, l'Espagne est toujours marquée par de profondes tensions qui reproduisent constamment les mêmes querelles entre les défenseurs d'une éducation laïque, mixte et ouverte aux changements, héritée des réformes d'une période républicaine progressiste, et les partisans du maintien des traditions catholiques et conservatrices. Cette bataille idéologique s'est notamment ravivée en 2007 quand le gouvernement de Zapatero a tenté d'introduire de nouveaux manuels d'éducation à la citoyenneté, auxquels les milieux conservateurs se sont opposés. Il leur fallait empêcher l'école d'enseigner l'évolution de la société, par exemple en matière de mariage homosexuel. L'affrontement s'est alors soldé par un renoncement à certains contenus, mais aussi à des décisions judiciaires favorables à la mixité et à la laïcité<sup>5</sup>.

L'intérêt de la figure de Ferrer pour aujourd'hui est donc double. Son œuvre pédagogique interroge avec beaucoup de pertinence les finalités éducatives de tout projet et de toute institution scolaires. Elle vise à promouvoir, en dehors de l'État en place ou contre lui, une école qui puisse créer une société plus juste et plus équitable. L'abus judiciaire dont Ferrer a ensuite été la victime montre par ailleurs combien la «Justice» est rarement l'institution indépendante qu'elle prétend être, et surtout combien les rapports de force politiques et idéologiques du moment l'influencent forcément. Elle peut donc être mise au service des pires objectifs. En l'occurrence, dans ce cas, le militarisme colonial, le cléricalisme et le monarchisme ont joué un rôle décisif pour faire disparaître un symbole qui les gênait. Devenu martyr, ce symbole a été revendiqué par toutes sortes de milieux, et par toutes sortes de causes, sans que ses idées soient toujours intégralement prises en compte. L'affaire Ferrer et ses échos parmi les instituteurs français porteurs de l'idéal laïque méritent ainsi d'être mieux connus et analysés.

4. Ricardo de la Cierva, *Los años mentidos, falsificaciones de la Historia de España en el siglo XX*, Madrid, Fénix, 2008 [1993], pp. 41-50.

5. Mari Carmen Rodríguez, «L'éducation à la citoyenneté en Espagne, une question sensible», *Le Cartable de Clio*, n° 9, Lausanne, Antipodes, 2009, pp. 229-237.